

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE  
DU 15 MARS 2024**

**Présents :**

Mlles Blandine LEBARQUE, Océane CANDAU, Florence HAUTIER, Lucile MASSET,  
M. David STOLLE, Bagdad BENSEDIK, Nicolas DEMART (représentants des usagers),  
Mme Martine MELONI, M. Denis CHAMBE (représentant des familles),  
M. Alain GOUVERNEUR (représentant de l'Association),  
Mme Natacha AFRIBO (Cheffe de service paramédical et d'hébergement),

**Invités à cette réunion :**

Mme Michèle LATU (Directrice),  
Mme Claire PILLON (Assistante de Service Social),

**Excusés :** Mlle Cynthia BRIMONT, M. Christopher MESSIFET, M. Pascal VIOT, Mme Audrey PLOEGAERTS,  
Mme Sandrine ISTACE.

**Secrétaire de séance :** Mme Mélanie THEVOT



**Nouveaux membres du CVS et élections du Président et du secrétaire**

Présentation des nouveaux membres du Conseil à la Vie Sociale.  
Les membres sont élus pour une durée de 3 ans.

Elections du Président du CVS et du secrétaire.

- Mme Blandine LEBARQUE se présente comme Présidente du CVS. Pas d'autre candidature.  
Vote des membres du CVS : 6 votants, 6 pour.  
Mlle LEBARQUE est élue Présidente du CVS.
  
- Mlle Lucile MASSET et M. David STOLLE se présentent comme secrétaire du CVS.  
Vote des membres du CVS : 6 votants, 4 voix pour M. STOLLE, 2 voix pour Mlle MASSET.  
M. STOLLE est désigné secrétaire du CVS.



**Lecture du règlement intérieur du CVS**

Le règlement intérieur du CVS comprend différentes parties :

- Les compétences et fonctions du CVS
  - o Le champ de compétences du CVS
  - o La mission d'assistance
  - o Le secret des échanges à caractère nominatif et le devoir de réserve

- Le fonctionnement du CVS
  - o La composition
  - o Les élections
  - o La diffusion de l'information
  - o Les réunions
  - o Le secrétariat
  - o Les mandats

Les membres du CVS approuvent le règlement. Il leur sera transmis avec ce compte rendu.



### **Entrées et sorties des usagers et du personnel de l'établissement**

#### Résidents :

- Arrivée dans le service d'accueil de jour de Mlle TELLIER Dorine, le 22 janvier 2024. Elle est présente 5 jours par semaine.
- Départ du SAJ de M. Benjamin DUSSARD le 1<sup>er</sup> décembre 2023.
- Mlle CANDAU Océane est accueillie en hébergement foyer de vie depuis le 28 novembre 2023.

#### Salariés :

- Démission de BLOT Prisca, infirmière, remplacée par Mme BOUTIN Jessica, qui fait partie de l'association et travaillait au SSIAD du Chemin Vert
- Mme HENON Ludivine remplace Mme DENIS Sandra en arrêt maladie.
- Mme LECLET Mélanie démissionne de son poste d'Accompagnant Educatif et Social au 24 mars prochain. Recrutement en cours.
- Mme CANNIAUX Sylvia, aide-soignante de nuit, démissionne. Elle ne fera plus partie des effectifs à compter du 27 mars prochain. Recrutement en cours.

Dans le cadre des recrutements, nous avons reçu 3 candidatures en interne pour le poste de jour et quelques candidatures externes pour le poste de nuit.

Lors d'un recrutement en CDI, il est demandé aux usagers de participer à l'entretien afin de poser des questions aux candidats.

Si des résidents sont intéressés pour participer à l'un de ces entretiens, il doit en faire la demande auprès de la direction. Seuls les résidents ayant été coach peuvent postuler.



### **Comptes-rendus des différentes commissions**

Ce dernier trimestre, les résidents n'ont pas prévu de réunion des différentes commissions car une partie d'entre eux ont préparé leurs déménagements au sein de l'établissement.

#### Comité des fêtes :

Retours sur le marché de Noël qui s'est déroulé en décembre 2023 :

- Les danses et chants ukrainiens ont plus aux résidents et au public présents.

- L'établissement à remis un chèque de 1000 € à l'Association Ukraine au Coeur, ainsi qu'un fauteuil électrique, 4 fauteuils manuels et des déambulateurs.

#### Séjours vacances :

Prévisions des séjours à venir en 2024 :

- Séjour au ski du 11 au 15 mars 2024,
- Séjour à Londres du 15 au 19 avril 2024,
- Séjour à la mer du 17 au 21 juin 2024,
- 2 séjours de 3 jours au Lac du Der en septembre 2024,
- 10 résidents partiront en séjour individuel durant l'année.

#### Commission repas :

La commission repas s'est tenue le 22 janvier dernier :

- Les résidents ont demandé si des repas particuliers pouvaient être mis en place (hot dog, brunch...), un brunch est prévu le 29 mars prochain ;
- Un point à été fait sur les repas durant les fêtes de fin d'année ;
- Une nouvelle diététicienne est arrivée dans la société. Elle s'occupera des repas à thèmes.
- L'ancienne diététicienne mettra en place des ateliers cuisine. Elle préparera des plats que les résidents n'aiment pas ou ne sont pas attirés particulièrement et travaillera sur la présentation d'une assiette, afin de leur montrer qu'en préparant différents un ingrédient, il peut être plus attirant.

#### Commission développement durable :

Cette nouvelle commission va être mise en place prochainement.

#### Commission travaux :

Quelques informations concernant l'avancement des travaux de rénovation :

- Les murs du pavillon 3 sont montés,
- Les faïences murales sont actuellement en train d'être faites,
- Les peintures seront commencées la semaine du 18 mars,
- Les travaux dans l'ancienne salle de réunion débuteront à la fin du mois d'avril.
- Les pompiers ont demandé une poche d'eau supplémentaire en cas d'incendie dans l'établissement. La Mairie d'Attigny est chargée de la mettre en place,
- Transformation du café des délices d'ici quelques mois.

👉 Fin mai 2024 → fin des travaux au pavillon 3, dans l'ancienne salle de réunion, à l'accueil

👉 Mi-juin 2024 → passage de la commission sécurité

👉 Fin juin 2024 → déménagement des résidents vers les nouveaux locaux



### **Autoévaluation et projet d'établissement**

Comme tous les 5 ans, l'établissement doit répondre à une évaluation externe obligatoire et produire le nouveau projet d'établissement. Cette évaluation externe aura lieu en 2025. Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2025, des évaluateurs seront présents dans l'établissement pour interroger résidents et professionnels sur les conditions de travail, la mise en place de documents, l'accessibilité des documents, l'affichage obligatoire, l'accompagnement des personnes accueillies...

Nous devons revoir l'ensemble des documents mis en place à la suite de la loi de 2002-2 et s'assurer que l'ensemble des personnes présentes dans l'établissement aient connaissance de ces documents. Pour



cela, en septembre 2024, un exercice, par le biais de questions, sera effectué auprès des résidents d'une part, et auprès des professionnels d'autres part, en collaboration avec la MAS Marc Toussaint.

Pour remettre à jour le projet d'établissement et le rédiger pour le mois de décembre 2025, 4 groupes de travail ont été constitué :

- 1 groupe sur l'Association et l'historique de l'établissement
- 1 groupe sur l'offre d'accompagnement
- 1 groupe sur les moyens de mise en œuvre au sein du foyer
- 1 groupe sur les actions à mener sur les 5 prochaines années



### Dates des prochains CVS

- Le vendredi 7 juin 2024 à 10h00. La réunion sera suivie d'un barbecue.
- Le vendredi 4 octobre 2024 à 10h00.
- Le vendredi 13 décembre 2024 à 10h00.



### Questions et informations diverses

- En 2023, les équipes et les résidents ont travaillé sur le plan médical, sur le cancer. Des réunions d'informations ont eu lieu plusieurs fois dans l'année et des intervenants extérieurs sont venus compléter ces réunions.  
En 2024, le thème abordé est l'alimentation. Un diabétologue interviendra auprès des usagers afin de répondre à différentes questions telles que la quantité de sucre que l'on peut ingérer chaque jour sans être malade, les aliments à privilégier dans notre quotidien...  
Un atelier cuisine pourra également être mis en place afin de cuisiner des aliments que l'on voit rarement, ou cuisiner des aliments différemment. Les textures et la présentation des repas seront aussi étudiés.
- Monsieur BROCHETON est le nouveau directeur général de l'Association. Il souhaite être présent et participer au CVS.
- Que fait le Président de l'Association ?  
Il représente le Conseil d'Administration et les membres de l'Association.  
Dans le secteur médico-social, l'Association doit être agréée pour être financée par le Conseil Départemental et l'Agence régionale de Santé.  
Le Président est responsable de tout ce qui se passe dans l'Association. Il se fait épauler par le Directeur Général et les Directeurs d'établissement.
- Règlement de fonctionnement et conseil de médiation :  
Les membres du CVS doivent être revus concernant 2 situations qui se sont déroulées dans l'établissement :
  - Une personne insulte et met en difficulté les autres résidents. Cette situation dure depuis plusieurs mois. La personne promet de changer cependant elle insulte le personnel et la directrice dans et en dehors de l'établissement.

- Un résident pris la décision personnelle d'inviter une personne extérieure au foyer. Cette personne n'est pas connue des cadres et cette situation a mis en difficulté les salariés qui ne peuvent pas prendre la responsabilité d'accueillir une personne extérieure, notamment pour la sécurité des autres usagers.
- Monsieur Gilbert MARTIN, ancien menuisier à la retraite, est présent régulièrement dans l'établissement et notamment à la ferme et à l'atelier bois.  
Il cherchait une association ou un établissement qui mène des actions concrètes.  
Il a souhaité nous faire don de matériels et de financement de projet :
  - Don de 15 000 € afin de finir le chemin vers la ferme
  - Offre de matériel divers pour les ateliers
  - Achats d'agrès qui seront installés à la ferme (balançoire, trampoline)
  - Second don de 15 000 €
  - Création de tables et bancs en bois
  - Création d'une cabane en bois qui sera installées au bout du chemin
- Une réunion a été organisée avec la MDPH, le Conseil Départemental des Ardennes et l'ARS afin de leur présenter les budgets de l'établissement, faire le point sur les actions menées et à mener et visiter les nouveaux locaux du foyer.  
Un appel à proposition a été lancé par le Département concernant l'ouverture de 6 logements. Ces logements seraient indépendants du foyer la Baraudelle, mais l'établissement y répondra pour que des animations aient lieu dans la salle commune de cette résidence.

Fin de la séance à 12h00.

La Secrétaire de séance,

Mélanie THEVOT



La Présidente du CVS,

Blandine LEBARQUE

